

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 NOVEMBRE 2022

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 21
- de votants 27

L'an deux mil vingt deux

Le vingt-neuf novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

OBJET

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

FSIC 2022 TRAVAUX VRD DEMANDE DE SUBVENTION

Etaient présents : P. BAUDRIN C. COLLET G COLLET H. DUMOULIN JM. DELANNOY C. RIFF C. MERCIER A. DEVEMY D. RAMEZ V. PORQUET H. LEDOUX JC. REZIGA S. GLINEUR F. COQUELET I. PLOUVIER MP. THUILLET L. BLONDEAU C. DESROUSSEAU C. GRAND G. MONTAY A. MALABOEUF

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 06/12/2022

Etaient excusés : B. MERESSE S. PIROTTE A. AIT BAHA S. SPOTO B. LE MIGNENT L. PHILIPPE

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 23/11/2022

Procurations respectives à : L. BLONDEAU C. COLLET H. DUMOULIN G. MONTAY G COLLET D. RAMEZ

Un scrutin a eu lieu, Véronique PORQUET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter du Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC (fond de soutien aux investissements communaux) afin de financer les travaux VRD.

Le maire propose au conseil municipal d'adopter le plan de financement ci-dessous :

TRAVAUX VRD			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
REMISE EN ETAT DE TROTTOIR RUE SALENGRO RD 259	11 674,83	FCTVA	23524,50
REPARATIONS ET REALISATION ADOUCIS	7 247,94	DEPARTEMENT	2000,00
AMENAGEMENT DE VOIRIE DORTOIR	9 568,26	ASSIETTE DU FSIC	117882,59
DESSOUCHAGE ET REFECTION ENROBE	5 628,95		
TRAVAUX TROTTOIRS RESIDENCE VICTOR HUGO	17 727,60	FSIC	58941,29
CREATION DE TROTTOIR RUE VANDERBECQ	67 658,33	COMMUNE	58941,30

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215903691-20221129-20221129_6C-DE

TRAVAUX VRD

TOTAL HT	119 505,91		
TVA	23 901,18		
TOTAL TTC	143 407,09		143 407,09

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le plan de financement proposé et de solliciter auprès de Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC, autorise le maire à signer tout document y afférent.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 6 décembre 2022
La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

